



5 eme recipissé pour la carte de séjour

Par **pipo**, le **23/10/2009** à **18:51**

Bonjour,rn je vous ecris pour vous parlé de mon malheur,je suis marié ca fait deux ans avec une francaise,je suis algerien,j'ai le titre de séjour d'un ans vie privé et familliales,ca fait un ans qu'il est expiré mon titre de séjour et a chaque fois il me donne un recipissé a la préfecture,et quand je pose la question a celle du guicchet aucune reponse claire,(es ce que vous etez divorcé avec votre femme),peut etre que parce que j'ai déposé la main courant contre ma femme a l'epoque car elle ma mis dehors,donc je l'ai signalé a la police comme quoi qu'elle ma mis dehors,c'es comme tout le couples ,la on es tjr ensemble,rnrn je voudrais savoir quesque je doit faire,et es ce qu'il ont le droit de me faire ca

Par **anais16**, le **26/10/2009** à **20:11**

Bonjour,rnrns'il y a eu une main courante pour signaler que vous aviez quitté le domicile conjugal, même contre votre gré, la préfecture a un doute sur votre vie conjugale.rnrnLe seul moyen de mettre fin à tous ces récépissés et de vous présenter lors du prochain renouvellement avec votre femme et tous les justificatifs de vie commune.

Par **pipo**, le **27/10/2009** à **11:51**

merci pour votre réponse,rnrn le problème c'est que a la préfecture,a chaque fois que je leur pose la quesqtion ils me repond pas clairement,et même si j'améne ma femme,celle du guichet elle peut rien faire,rnrn sincerement,je suis perdu

Par **anais16**, le **27/10/2009** à **16:16**

Je vous conseille de les remuer un peu!
Faites un courrier recommandé, adressé au préfet, expliquant votre situation, avec vos deux signatures et copies de pièces d'identité.
En plus, si celle du guichet refuse de vous aider (même si elle peut le faire!), soit demandez un rendez-vous avec le responsable du bureau, soit demandez à le voir lors de votre prochaine visite.
S'il n'y a pas eu rupture de la vie commune, alors votre titre de séjour doit être renouvelé de plein droit!

Par **berga**, le **28/10/2009** à **22:00**

bonsoir, a mon avis ne t inquiète pas moi aussi j ai du attendre 10 mois pour avoir ma carte de 10 ans ! et oui et des enquêtes de police qui sont pointés chez moi a 7h de mat ! patience tu l aura ta carte ça na rien avoir avec la main courante .
bon courage .
ncordialement.

Par **pipo**, le **29/10/2009** à **18:10**

merci berga,
peut etre c vrais ce que vous me ditez,mais la ca fait commême plus de 13 mois et rien du tout de nouvelles,je m'inquiète vraiment,je me sent vraiment sans droit,et que je suis un point de plus,
ca me bloque vraiment

Par **berga**, le **29/10/2009** à **21:19**

juste une question , es ce que tu as fais l enquete de police?

Par **pipo**, le **30/10/2009** à **11:34**

salut berga;
non,je n'ai pas fait enquête de police,et rien du tout de tout ca,je vous dit aucune nouvelle depuis 13 mois que j'ai déposé le renouvellement,
oui,il y'avais quelqu'un qui ma dit qu'ils vont faire un enquête et il vont nous convoqué moi et ma femme pour cela,mais jusqu'a présent rien na été passé;vous pouvez m'expliqué comment ca vous a arrivé,et vous etez en quelle département,
merci

Par **berga**, le **30/10/2009** à **22:34**

et bien voila ca explique tout , moi je suis a toulouse et j etait stressé comme toi et a chaque fois je vais avec mon mari au guichet nous disent qu ils savent pas trop pour le retard et au bous de 10 mois on a eu une convocation de la police et 7 jours apres la convocation ils ont

venu chez nous a 7h de mat puis peu de tps apres je crois 1 mois j ai eu la carte , donc rassure toi c est juste un retard d enquete c est tout . tkt.